

bien des années, comme la meilleure possible pour faire un bon chemin avec économie, dans un lieu où l'on ne pouvait en construire un de première classe avec les moyens à notre disposition. Sa largeur est de 24 pieds; jusqu'à dix pieds du centre, les racines et les pierres ont été enlevées (ce qui lui donne une dimension beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire), et elle a été exhaussée sur une largeur de seize pieds, avec une élévation suffisante au centre, et des canaux couverts, rigoles et égouts là où ils sont nécessaires. Les ponceaux sont de 16 pieds de large, en bois dégrossi ou couverts de terre. Les ponts sont solidement construits, et d'une largeur de dix-huit pieds.

Des soumissions pour ces travaux, après la publication d'annonces à cet effet, ont été reçues le 26 août, et ils ont été adjugés au plus bas soumissionnaire aux prix suivants, savoir: pour les ponceaux, \$3 chacun; pour les ponts de 3 à 7 pieds de hauteur, \$10 par perche; pour ceux de plus de 7 pieds de haut, un-septième en sus pour chaque pied additionnel sur la hauteur; pour les rigoles, qu'il fallait faire de 3 pieds de large sur deux de profondeur, à part des écharpes ordinaires, 60 centins par perche; et pour tous les autres travaux, savoir: le déblaiement, l'exhaussement et le drainage, y compris le déblai de chaque côté, mais sans mesurer les ponts et ponceaux, \$1 par perche; pour les excavations extra, dans la terre, 20 centins, et dans le roc, \$1.10 par verge cube.

Sur les dix milles donnés à l'entreprise, il en reste deux et un-quart dont l'exhaussement, les canaux couverts et un petit ponceau ne sont pas encore faits. A l'exception d'une étendue de 16 perches, tout le déblaiement est fait, et il y a un pont de 104 pieds de long sur 12 dans sa plus grande hauteur, qui n'est pas encore terminé, mais dont la construction se poursuit.

Il y a 58½ perches de pont de terminées, variant de 4 à 14 pieds en hauteur, y compris un pont de 210 pieds de long sur 13½ de haut; un autre de 117 pieds sur 10½ de haut; un de 81 pieds sur 9½ de haut, et un quai de 348 pieds, bien rempli et solidement construit dans le lit de la Crique-au-Cerf, et variant de 8 à 10 pieds en hauteur. Il y a 172 perches de ponceaux de faits et 135 perches de creusage extra pour fossés; et, bien qu'il y ait très peu de terrain rocheux, dans les côtes il n'a fallu faire plusieurs déblais de trois à quatre pieds de profondeur.

Mes comptes jusqu'au 31 décembre dernier font voir que j'ai payé à W. A. Richardson, l'entrepreneur, pour travaux faits sur ce chemin, \$3776.08. L'autre paiement, qu'il faudra faire à la fin des travaux entrepris (mais sur lequel il a été fait une avance depuis) s'élèvera à environ \$900, auxquelles il faudra ajouter \$100 pour un-demi mille non encore donné à l'entreprise, mais qu'il est nécessaire de faire. Le coût total sera peu élevé comparativement à la valeur des travaux exécutés.

Le sol étant généralement raboteux sur le territoire de la Gatineau, il est remarquable que cette partie du chemin Gatineau et Coulonge, dont l'étendue est de près de 11 milles depuis la Gatineau, passe par une étendue de pays presque entièrement arable, et tout-à-fait privé de rochers ou cailloux. Le sol de la première partie est ordinairement formé d'une argile marneuse de la plus riche espèce, et celui de la seconde est chaud et fertile, bien qu'en des endroits il soit un peu léger et sablonneux. De chaque côté de cette partie du chemin se trouvent plusieurs étendues irrégulières de terre très-propres à la formation d'établissements.

Les autres onze milles et demi de la ligne du chemin passent sur des terres d'une qualité inférieure, et dont seulement la moitié environ est propre à la colonisation; mais à un mille et demi au sud de la ligne, les trois-quarts du sol peuvent être considérés comme arables. Sur les quatre milles suivants, jusqu'au centre de la ligne de Thorne, il est aussi d'une qualité inférieure, car sur la ligne environ la moitié, au nord, à peu près un-quart, et au sud les trois-quarts peuvent être considérés comme propres à la colonisation.

Les huit milles suivants, c'est-à-dire jusqu'à trois milles et demi en arrière de Litchfield, passent sur des terres bien propres à la culture et qui conservent cette qualité jusqu'à trois milles au nord et en arrière de Litchfield. Beaucoup de ces terres sont actuellement occupées. C'est la meilleure étendue de la partie ouest de la ligne.

Le sol sur lequel il passe ensuite devient de plus en plus inférieur, pendant trois milles et demi, après lesquels il traverse la rangée de montagnes, car à peine la moitié est-elle propre à la culture; et sur les autres six milles jusqu'à la moitié de la ligne, près de l'embouchure de la rivière Coulonge, il est généralement aride et formé d'un sable léger.

Les autres parties étant inférieures, l'on a d'abord jugé à propos de n'ouvrir que les